CHATEAUBRIAND

U.B.C. LIBRARY
CAT. NO. PQ2205. A6 1922
ACC. NO.

Amour et Vieillesse

ÉDOUARD CHAMPION
PARIS

STORAGE-ITEM
LPC
LPA-D46C
U.B.C. LIBRARY

AMOUR ET VIEILLESSE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

5 exemplaires sur papier Japon,
marqués alphabétiquement A à E
et 100 exemplaires sur papier pur fil Lafuma
numérotés 1 à 100
les 50 premiers réservés pour la Société des Médecins Bibliophiles

Copyright 1922 by Édouard Champion

CHATEAUBRIAND

AMOUR ET VIEILLESSE

Reproduction en phototypie du manuscrit autographe

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

avec une Introduction, des Notes critiques

et une Étude

SUR

CHATEAUBRIAND ROMANESQUE ET AMOUREUX

PAR

VICTOR GIRAUD

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS

1922

Tous droits réservés

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of British Columbia Library

http://www.archive.org/details/amouretvieilless00chat

INTRODUCTION

Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale possède depuis 1852 deux manuscrits (1) qui reproduisent, pour une large part, des rognures inutilisées des *Mémoires d'outre-tombe*. L'origine de l'un de ces manuscrits (le n° 12454) nous est attestée par la note suivante qui figure au folio 61 : « J'ai recueilli moi-même ces fragments de M. de Chateaubriand, pendant que j'étais secrétaire chez lui, et de même quelques manuscrits qui m'étaient restés. Je les cède à M. Bricon, ce jourd'hui 20 janvier 1845. — Ed. L'Agneau. » Ces fragments, reliés sans ordre, ne sont pas, en général, — et sauf une importante exception sur laquelle nous allons revenir, — écrits de la main de Chateaubriand (2). Édouard Bricon, avec l'intention sans doute de les publier, avait fait une copie de ces fragments, dont il dut, j'imagine, égarer quelques-uns, car sa copie, qui forme le manuscrit 12455, est plus complète et plus riche que le manuscrit 12454. Puis il fit relier en deux recueils les fragments originaux et sa copie et il en fit don à la Bibliothèque Nationale.

Au milieu du manuscrit 12454 on a rassemblé une quinzaine de pages autographes de Chateaubriand où il est facile de reconnaître sa grande écriture tourmentée et hautaine. Ces pages, que Bricon, dans sa copie, peut-être sur l'indication

(1) *Nouvelles Acquisitions*, FR., n°s 12454 et 12455.

(2) Les fragments non autographes ont été publiés en partie par moi dans mon *Chateaubriand*, Hachette, 1904, p. 82-92, et plus au complet par M. Anatole Feugère, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1909.

d'un feuillet perdu, a intitulées *Amour et Vieillesse,* semblent avoir été écrites à des époques assez différentes, — quatre ou cinq peut-être, — mais, avec des intonations, des reprises et des modulations ou des variations diverses, elles développent bien le même thème fondamental, la douloureuse contradiction que la nature a établie entre la vieillesse et l'amour. L'ensemble forme, — avec des lacunes, des ruptures de mouvement, des interversions peut-être, peut-être aussi des interpolations, — une sorte de confession amoureuse, ardente et passionnée, qui est bien dans la manière de Chateaubriand, et qui ajoute quelques notes nouvelles aux plus célèbres pages du grand poète de la passion romantique.

Ce morceau a été connu, au moins partiellement, de Sainte-Beuve qui, en 1862, dans un article assez inattendu des *Nouveaux Lundis* (1), en a publié un fragment avec des mines de pudeur effarouchée qui sont, de la part de ce moraliste austère, chose infiniment amusante. « J'y supprime seulement, écrivait-il, çà et là, quelques notes trop ardentes et qui ne sont à leur place que dans le *Cantique des Cantiques.* » D'où Sainte-Beuve tenait-il ce texte ? Il se contente de dire avec plus de poésie que de précision : « Un hasard heureux me met à même de faire ici un rapprochement assez inattendu. Dans une page déchirée des *Mémoires d'outre-tombe* que le vent m'apporte par ma fenêtre entr'ouverte... » Lui a-t-on signalé les manuscrits de la Bibliothèque Nationale ? Ou bien Bricon lui a-t-il communiqué lui-même sa copie ? Nous ne savons. En tout cas, — les lacunes et les erreurs de lecture étant les mêmes, — il semble bien s'être contenté de la copie de Bricon.

Dans un article de la *Revue des Deux Mondes* sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe* (2), j'ai publié pour la première fois au complet, en m'aidant des deux manuscrits, les pages autographes de Chateaubriand. Comme Sainte-Beuve et comme Bricon, je les supposais échappées des fameux *Mémoires*, et reprenant même une indication de Bricon, après m'être d'ailleurs demandé si le morceau ne pouvait pas être

(1) Article sur *le Poème des champs*, par Calemard de Lafayette, *Nouveaux Lundis*, t. II, p. 258-260.

(2) 1er avril 1899. Recueilli dans notre *Chateaubriand, Études littéraires*, Hachette, 1904; 2e édition, revue et corrigée, 1912.

rapporté au chapitre *De Quelques femmes* (1), je le rattachais à l'épisode de l'Occitanienne (2), dont il sera parlé abondamment plus loin.

Cette publication excita une vive curiosité. Émile Faguet, Eugène-Melchior de Vogüé, l'abbé Pailhès, Pierre-Maurice Masson se sont successivement appliqués au petit problème littéraire et sentimental qu'elle soulevait. Tout récemment, M. Gabriel Faure a repris la question dans une charmante plaquette, tandis que, de son côté, M. Paul Gautier soumettait le morceau à un minutieux examen critique (3). M. Paul Gautier était d'ailleurs le seul, avec Maurice Masson, à s'être, après moi, reporté aux manuscrits. Le moment est sans doute venu d'utiliser tous ces travaux et de permettre au grand public, en lui en fournissant tous les moyens, de se faire une opinion directe et personnelle sur les diverses questions auxquelles peut donner lieu la mise au jour de ces superbes et curieuses pages. Les voici donc, sous leur abrupte forme primitive, en même temps que sous la forme, plus lisible, d'un texte critique.

(1) *Mémoires*, 1re édition, tome XI.

(2) *Mémoires*, 1re édition, tome IX, p. 136-137; édition Biré, t. V, p. 237-238.

(3) Émile Faguet, *Amours d'hommes de lettres*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907; — Eugène-Melchior de Vogüé, *les Inconnues de Chateaubriand* (*Gaulois* du 2 décembre 1904); — P. Maurice Masson, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1905; — Gabriel Faure, *Chateaubriand et l'Occitanienne*, L. Carteret, 1920; *les Amours de Chateaubriand et de Madame de Vichet*, Crès, 1921, et *Pèlerinages passionnés*, 2e série, Fasquelle, 1922; — Paul Gautier, *Une énigme littéraire, Étude critique sur un manuscrit de Chateaubriand*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1920.

AMOUR ET VIEILLESSE

[(1) Avant d'entrer dans la société, j'errais autour d'elle. Maintenant que j'en suis sorti, j'en suis également à l'écart; vieux voyageur sans asile, je vois le soir chacun rentrer chez soi, fermer la porte; je vois le jeune amoureux se glisser dans les ténèbres; et moi, assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune, et j'attends l'aurore qui n'a rien à me conter de nouveau et dont la jeunesse est une insulte à mes cheveux.

Quand je m'éveille avant l'aurore, je me rappelle ces temps où je me levais pour écrire à la femme que j'avais quittée quelques heures auparavant. A peine y voyais-je assez pour tracer mes lettres à la lueur de l'aube. Je disais à la personne aimée toutes les délices que j'avais goûtées, toutes celles que j'espérais encore; je lui traçais le plan de notre journée, le lieu où je devais la retrouver sur quelque promenade déserte, etc.

Maintenant, quand je vois paraître le crépuscule et que, de la natte de ma couche, je promène mes

(1) Cette page entre crochets ne figure pas sur le manuscrit autographe. Elle nous a été conservée par la copie de Bricon (n° 12455).

regards sur les arbres de la forêt à travers ma fenêtre rustique, je me demande pourquoi le jour se lève pour moi, ce que j'ai à faire, quelle joie m'est possible, et je me vois errant seul de nouveau comme la journée précédente, gravissant les rochers sans but, sans plaisir, sans former un projet, sans avoir une seule pensée, ou bien assis dans une bruyère, regardant paître quelques moutons ou s'abattre quelques corbeaux sur une terre labourée. La nuit revient sans m'amener une compagne : je m'endors avec des rêves pesants, ou je veille avec d'importuns souvenirs pour dire encore au jour renaissant : « Soleil, pourquoi te lèves-tu ? »]

(1) Il faut remonter haut pour trouver l'origine de mon supplice : il faut retourner à (2) cette aurore de ma jeunesse, où je me créai un fantôme de femme pour l'adorer. Je m'épousai (3) avec cette créature imaginaire, puis vinrent les amours réels, qui n'atteignirent (4) jamais à cette félicité imaginaire dont la pensée était dans mon âme. J'ai su ce que c'était que de vivre pour une seule idée et avec une seule idée, de s'isoler dans un sentiment, de perdre de vue (5) l'univers et de mettre son existence entière dans un sourire, dans un mot, dans [un] (6) regard.

Mais alors même, une inquiétude insurmontable troublait mes délices. Je me disais : « M'aimera-t-elle demain comme aujourd'hui ? » Un mot qui n'était pas prononcé avec autant d'ardeur que la veille, un regard distrait, un sourire adressé à un autre que moi me faisait à l'instant désespérer de mon bonheur. J'en voyais la fin (7)

---

(1) En tête, au crayon : « Le premier feuillet manque. »

(2) Deux mots barrés et un inachevé. Je lis : *la première jeu*[*nesse*]. M. Paul Gautier lit : *retourner dès cette aurore,* et se demande si les deux mots barrés ne sont pas : *des preuves.*

(3) Peut-être aussi : *Je m'épuisai,* conjecturé déjà par Émile Faguet. Pierre-Maurice Masson lisait : *je me pensai avec cette créature imaginée.* Et Bricon : *Je vis passer cette idéale image...*

(4) M. Paul Gautier lit : *réels, avec qui* [*je*] *n'atteignis.* Bricon a lu, ou conjecturé, comme moi, admettant que le *avec* écrit par Chateaubriand est un lapsus.

(5) Chateaubriand a écrit : *de perdre vue de l'univers et de...* Lapsus évident.

(6) *Un* a été omis par Chateaubriand.

(7) Leçon approuvée par M. Gautier. Bricon avait lu : *J'en croyais l'enfer...* et P. Maurice Masson : *J'invoquais l'enfer...*

Ce feuillet et le feuillet suivant (23 et 24) ne sont peut-être pas nécessairement la suite de la page précédente non autographe. Écrits sur un autre papier que les folios 25 à 33, d'une encre plus pâle et d'une écriture moins appuyée, ils doivent être d'une autre époque. M. Gautier, qui rattache ces trois feuillets aux *Mémoires d'outre-tombe,* croit qu'ils ont été écrits à Chantilly, en novembre 1837 : toutes conjectures ingénieuses, mais sans force probante.

faut seulement Maintenant pour trouver l'origine
du supplice, il faut retourner à ~~la question~~ les
considérations générales et je me contenterai
de vous ~~imaginer~~ exposer pour l'abréger. Je
commencerai avec cette déesse imaginaire
qui vivait sur les amours vicieuses avec qui n'atteignait
mais à cette félicité imaginaire dont
parmi étant dans leur âme. J'ai dit que
ce était quelque chose pour un seul idée et cette
une seule idée. De l'idée qui ne saurait
produire de l'amour et de l'activité sociale
tant dans un seul de leur vient, dans signal
au à dans même comme quelque manière
absolut Mes Politiques. Je médite ne m'amuse et
mais comme aujourd'hui un mot qui n'est
pas prononcé cette autant d'autre que la vertu
signal distant, un sourire adressé à une
voix ne retenant à l'instant signal de
bruitement. Il ne voyait leur

et qui ne pleurent à mes misères de vous voir
jetées jusques au fond de l'abîme de tant de maux dont
vous vous êtes vous-même informées, je voyois dans
l'amour que vous portoient les deux rois en
et je me croyois coupable, parce que je n'étois
aimée.

Je pensois que le Dieu de la vengeance, p
avec toute la pointe de son bras qui
je demandois ~~[illegible]~~ pour quoi Dieu ne vous
donne l'intérêt que je vous portois le coin perd
que ~~[illegible]~~ qu'en petite plan j'avois
que tout mon sang le lui voulois dans le
Volcade ou j'avois ~~[illegible]~~ combien aus
sangs de bien de bravoure et une ame qui
une petite douceur inconnue ne se mêlant
les [illegible]. et pourquoi tous les malheurs
ont tous une di [illegible] de vie atroce, pour q
~~[illegible]~~ vois trente années

J'avois sur le tobe changement de
sur changement d'Ton [illegible] tragique
[illegible] Je vois pas [illegible]

et m'en prenais à moi-même de mon ennui. Je n'ai jamais eu l'envie de tuer mon rival (1) ou la femme dont je voyais s'éteindre l'amour, mais toujours (2) de me tuer moi-même, et je me croyais coupable, parce que je n'étais plus aimé.

Repoussé dans le désert de ma vie, j'y rentrais (3) avec toute la poésie de mon désespoir. Je cherchais (4) pourquoi Dieu m'avait mis sur la terre, et je ne pouvais le comprendre (5). Quelle petite place j'occupais ici-bas! Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, combien aurait-il rougi de brins de bruyère? Et mon âme, qu'était-ce? Une petite douleur évanouie en se mêlant dans les vents? Et pourquoi tous ces mondes autour d'une si chétive créature? Pourquoi (6) voir tant de choses...

J'errai sur le globe, changeant de place sans changer d'être, cherchant toujours et ne trouvant rien. Je vis passer devant moi

---

(1) Chateaubriand avait écrit : *mon rival ou moi-même*, puis effacé *moi-même*...

(2) La lecture que je propose m'a été suggérée par M. Pierre Moreau. M. Paul Gautier a lu : *de tuer mon rival. La femme dont je voyais s'éteindre l'amour, m'eût exposé de me tuer*, leçon qui ne me paraît satisfaisante à aucun point de vue.

(3) Cette lecture de Bricon n'est guère lisible sur le manuscrit.

(4) Ici, un mot barré illisible. Peut-être *avidement*...

(5) M. Paul Gautier lit : *et je ne pouvais comprendre quelle petite place*... Sa lecture, moins conforme au texte du manuscrit, me paraît faire contre-sens. Après *comprendre*, Chateaubriand avait d'abord écrit, puis barré : *Quand j'aurais*...

(6) Un mot barré illisible.

(1) [de nouvelles enchanteresses : les unes étaient trop belles pour moi et je n'aurais osé leur parler, les autres ne m'aimaient pas. Et pourtant mes jours s'écoulaient, et j'étais effrayé de leur vitesse, et je me disais : « Dépêche-toi donc d'être heureux ! Encore un jour, et tu ne pourras plus être aimé ! » Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie : si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait avec le plaisir de la vengeance et du désespoir.]

Vois-tu, quand je me laisserais aller à une folie, je ne suis (2) pas sûr de t'aimer demain. Je ne crois pas à moi. Je m'ignore. La (3) passion me dévore, et je suis prêt à me (4) poignarder ou à rire. Je t'adore ; mais, dans un moment, j'aimerai (5) plus que toi le bruit du vent dans ces rochers, un nuage qui vole, une feuille qui tombe. Puis je prierai Dieu avec larmes, puis j'invoquerai le néant. Veux-tu me combler de délices ? Fais une chose : sois à moi, puis laisse-moi te percer le cœur et boire tout [ton] sang (6). Eh bien ! oseras-tu maintenant te hasarder avec moi dans cette thébaïde ?

---

(1) Le passage entre crochets ne se trouve que dans la copie n° 12455, établie par Bricon. Il doit reproduire un feuillet perdu de Chateaubriand.

(2) Sainte-Beuve donne comme la copie : *serais*...

(3) Chateaubriand semble avoir d'abord écrit *je*. Les mots : *La passion me dévore* sont omis par la copie et par Sainte-Beuve.

(4) *Poignarder* — *faire* sont successivement barrés.

(5) Un mot inachevé où je crois lire *plus*...

(6) Cette lecture, assez vraisemblable, est de M. Paul Gautier. *Ton* aurait été omis par Chateaubriand.

vous tu quand j'irai demain aller
une folie je ne dois pas sur l'air
incertain. Je ne crois pas à moi. Je n'ai pas
la passion mais je serai prêt à
une ~~poignard~~ ~~faire~~ une poignardée en vide
l'adore, mais tout mesurant j'aimerai pas
ce qu'on lui le brouillard des cerveaux, c'est
nuage qui vole une femme qui tombe.
Mais je préférais avec lassus pour
l'inconnu le vient, voyez ma comme
de dire fait une chose. Soir à moi
pour lange mais tu procure court et brise
tout sang. Ah! bien ordres de
Maintenant tiens, adieu avec moi
Ton ~~Alibaude~~

Si tu me dis que tu ne m'aimes comme un père tu me fais souffrir ; si tu prétends ne m'aimer comme un amant je ne te croirai pas. Car chaque fois comme personnifiant un idéal poétique. Ce pas ne faisant sortir avec cette charmante inclination à la rêverie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a telle jouissance qu'une nouvelle lyre de Mozart comme le sapin de Noël éclaire un abyme !

C'est clairement que j'adore mais je l'accepte pour. Un chodot le jour comme ~~quand~~ dont le bien partant l'intelligence avec grace n'où m'est un de pas

Si tu me dis que tu m'aimeras comme un père, tu me feras horreur; si tu prétends m'aimer comme une amante, je ne te croirai pas (1). Dans chaque jeune homme, je verrai un rival préféré. Tes respects me feront sentir mes années; tes caresses me livreront à la jalousie la plus insensée. Sais-tu qu'il y a tel sourire de toi qui me montrerait la profondeur de mes maux, comme le rayon de soleil qui éclaire un abîme ?

Objet charmant, je t'adore, mais je ne t'accepte pas. Va chercher le jeune homme (2) dont les bras peuvent s'entrelacer aux tiens avec grâce; mais ne me le (3) dis pas.

---

(1) *Dans* barré.

(2) Deux mots barrés. Il semble que Chateaubriand ait d'abord écrit : *qui peut...*

(3) Chateaubriand a en réalité écrit : *ne le me dis pas...*

Oh! non, non, ne viens plus me tenter. Songe que tu dois me survivre, que tu seras encore longtemps jeune, quand je ne serai plus. Hier, lorsque tu étais assise avec moi sur la pierre, que le vent dans la cime des pins nous faisait entendre le bruit de la mer, prêt à succomber d'amour et de mélancolie, je me disais : « Ma main est-elle assez légère pour caresser cette blonde chevelure? (1) Que peut-elle aimer en moi? Une chimère que la réalité va détruire. » Et pourtant, quand tu penchas ta tête charmante sur mon épaule, quand des paroles enivrantes (2) sortirent de ta bouche, quand je te vis

---

(1) Ici une phrase barrée, qu'ont reproduite et Bricon et Sainte-Beuve, et qu'on peut à peu près reconstituer de la manière suivante : *Pourquoi flétrir d'un baiser des lèvres qui ont l'air de s'ouvrir* [*pour moi*] *pour me rendre la jeunesse et la vie?* — Sainte-Beuve a lu : *de sourire pour moi...*

(2) Chateaubriand a écrit en abrégé : *enyvr...*

Si Vous nous revoyez plus malade
Songez que vous êtes mon Jurisconsulte, que vous
avez longtemps pour moi, quand je serai plus
rien, longtemps encore après moi
la pieuse que le Seigneur a la dans ses grâces
[illegible] l'attitude de la tête de la mer
prête à succomber d'amour et de clamour
[illegible] Mon ami est elle assez
lucide pour [illegible] ~~[illegible] les testes~~
~~[illegible] pour en [illegible] la justice et la [illegible]~~
que peut-être [illegible] mon ami
que [illegible] la [illegible] et prouve
quand les [illegible] de [illegible]
[illegible] quand [illegible]
[illegible] quand [illegible]

prête à vivement de ses chères com
y existait, et vous faites tout
de vos années pour vivre de la
Adolphe dont je vous parle. Sou
pas seulement des accents passionnés qui pe
entendre et qui ne connaît un jour
bien jusqu'à demandé s'il te
comme petite parole et si la plus grande
appartient jamais à Marie.
qui emporte ta pensée des tables
lessus des lignes tracées contre
seins et vous vous sentez impuissante
que l'on protestant les paroles sur les bri
vous ne pensez pas que ta sens jam
après en inventant après l'Ame
de Kafolie. que c'est là l'Ame

prête à m'entourer de tes charmes (1) comme d'une guirlande de fleurs, il me fallut tout l'orgueil de mes années pour vaincre la tentation de volupté dont tu (2) me vis rougir. Souviens-toi seulement des accents passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais et si sa puissance (3) d'aimer approcha (4) jamais de la mienne. Ah ! qu'importe (5) ! Tu dormiras dans ses bras, tes lèvres sur les siennes, ton sein contre son sein, et vous vous réveillerez enivrés de [délices] (6) : que t'importeront les paroles sur la bruyère !

Non, je ne veux pas que tu dises jamais (7) en me voyant après l'heure de la folie : « Quoi ! c'est là l'homme

---

(1) Bricon et Sainte-Beuve ont lu : *mains...*

(2) Chateaubriand semble avoir écrit d'abord : *je...*

(3) Est-ce bien ce mot-là qu'il faut lire ?

(4) Chateaubriand a écrit : *approchât...*

(5) Sainte-Beuve donne : *Que t'importe...*

(6) *Délices,* qui ne figure pas dans le manuscrit, a été conjecturé par Bricon.

(7) *Après* est ici barré.

à qui j'ai pu livrer ma jeunesse! » Écoute, prions le Ciel: il fera peut-être un miracle. Il va me donner jeunesse et beauté. Viens, ma bien-aimée, montons sur ce nuage. Que le vent nous porte dans le ciel. Alors je veux bien être à toi (1). Tu te rappelleras mes baisers, mes ardentes étreintes (2). Je serai charmant dans ton souvenir, et tu seras bien malheureuse, car certainement je ne t'aimerai plus. Oui, c'est ma nature. Et tu voudrais être peut-être abandonnée par un vieux homme! Oh! non, jeune grâce, va à [ta] (3) destinée,

(1) *Tu seras bien malheureuse* est ici barré.
(2) Ici, *tu me verras charmant*, barré.
(3) *Ta* a été évidemment oublié par Chateaubriand.

à quoi j'ai pu lier ma jeunesse
encore présent le ciel il fera peut-être
un miracle. Elle m'indemnisera jusqu'à
et beaucoup. Vous m'aviez aussi
montrés dans le Monde que le vrai
nous prédisait le ciel. Alors je crois bien
être à toi. ~~Tu dois bien m'aimer~~
tu te souviens dans Venise, mes
adieux étranges, ~~tu me disais~~
je suis étonné d'autant de sévérité et
tu dois bien m'aimer, car Cartaud
je m'aimerais plus. Oui c'est ma
nature. A ta seule vie que peut-être
à quelques jeunes vieux moments. Et bien
tiens-moi ma destinée

Un chrétien un amant digne de toi :
~~Je plaindrais la raison~~ Je plaindrais la raison
de fiel de ta pudeur je saurais
pardonner celui qui profanera ces mots
mais pas ces considérations
de ma patrie, de
Alsace moi me débattre avec l'Allemagne
de mes années de chasse en mon
où le ciel et l'enfer la haine et l'amour
tiennent effrénés et la passion le milieu des
mêlée confusion effroyable.

va chercher un amant digne de toi (1). Je pleure des larmes de fiel de te perdre. Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor. Mais fuis environnée de mes désirs, de ma jalousie (2), et laisse-moi me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable.

---

(1) *Je pleure des larmes* a été d'abord écrit, puis effacé, puis rétabli par Chateaubriand.

(2) Après *ma jalousie*, *de* a été écrit. La moitié de la ligne est en blanc. Visiblement, l'expression lui ayant manqué, Chateaubriand a laissé sa phrase incomplète.

(1) Si tu te laissais aller aux caprices où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme (2), le jour viendrait où le regard d'un jeune homme (3) t'arracherait à ta (4) fatale erreur; car même les changements et les dégoûts arrivent entre les amants du même âge. Alors, [de] quel œil (5) me verrais-tu, quand je viendrais à t'apparaître dans (6) ma forme naturelle? Toi, tu irais te purifier dans des jeunes bras d'avoir été pressée dans les miens; mais moi, que deviendrais-je? Tu me promettrais ta vénération, ton amitié, ton respect; et chacun de ces mots me percerait le cœur. Réduit à cacher ma douleur ridicule (7), à dévorer des larmes qui feraient

---

(1) Les folios 31 à 33 sont écrits sur le même papier que les folios 25 à 30; l'écriture est la même, mais, observait déjà avec raison Maurice Masson, « moins appuyée et comme d'une autre plume ». M. Paul Gautier note que l'encre aussi diffère, et conclut que le fragment « paraît avoir été écrit un autre jour que le fragment précédent, et à un intervalle assez éloigné ».

(2) *Enfin*, barré. Un long trait termine la ligne, comme pour marquer l'éventualité d'une reprise et d'un complément.

(3) Un ou deux mots barrés que je n'ai pu déchiffrer.

(4) Un mot barré illisible.

(5) Bricon donne : *comment me verrais-tu*. La lecture : *de quel œil* est de M. Paul Gautier et paraît fort vraisemblable. Chateaubriand aurait sauté le mot *de*...

(6) M. Paul Gautier lit : *sous ma forme*...

(7) Bricon a lu : *ma double défaite*, ce qui n'offre pas grand sens. J'adopte la lecture de M. Paul Gautier.

Le Ti laisse aller mes cajoleries — Ah !
tendre quelque fois l'imaginaire, du ie que
nous, ——————————

~~Enfin~~ le jour suivant on le voyait
un peu moins ~~[illegible]~~ l'attendant à ses
~~[illegible]~~ fenêtres, car même, les
rangements obligeants assiduit entre
amis du même age, alors qu'il
[illegible] quand quelqu'un à trappe
[illegible] Matilde. Ici trouvait
[illegible] de jeunes bras d'enfants
[illegible] les, mais unique
[illegible] ! Et un jour même les
[illegible] ses amitiés tout des yeux
[illegible] de ces mots sur prudent
[illegible]. Voulant à cachet sur a Jeanne
[illegible], a [illegible] que fou

si elle qui m'a approché d'un mur
à ~~[illegible]~~ autant de mon
mes plaisirs, à moins de faire
je vous représentais les plaisirs. Je me
a présent à cette heure où elle me
elle m'est de volupté des bras d'un
elle m'est sur ton que qu'elle m'a été
avec bien plus d'intérêt et avec cette audace de
passion qu'elle vit plus pour toutes
moi ! alors tous les trouvants de cette
entendent dans mon cœur et je ne prends
les apparences que pour des crimes.

Pourquoi cette inquiétude. Il
m'abandonne quelques moments de bon
mes bras ? Mais tu oblige de

rire ceux qui les apercevraient dans mes yeux, à (1) renfermer dans mon sein mes plaintes, à mourir de jalousie, je me représenterais tes plaisirs. Je me dirais : « A présent, à cette heure où elle meurt (2) de volupté dans les bras d'un autre, elle lui redit ces mots tendres qu'elle m'a dits avec bien plus de vérité et avec cette ardeur de la passion qu'elle n'a pu jamais sentir avec moi ! » Alors, tous les tourments de l'enfer entreraient dans mon âme, et je ne pourrais les apaiser que par des crimes.

Et pourtant, quoi de plus injuste ? Si tu m'avais donné quelques moments de bonheur, me les devais-tu ? Étais-tu obligée de (3)

---

(1) Ici, trois mots barrés. Je crois lire : *laisser des plaintes...*

(2) Chateaubriand a écrit : *elle me elle meurt...* Maurice Masson et M. Paul Gautier ont avec raison conjecturé que *elle me* est une première rédaction abandonnée de *elle meurt*. Bricon avait lu : *elle me parlait...*

(3) Chateaubriand a écrit d'abord *te*, évidemment par erreur.

(1) me donner toute ta jeunesse? N'était-il pas tout simple que tu cherches (2) les harmonies de ton âge, et ces rapports d'âge et de beauté qui appartiennent à ta nature? Te devais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du vieux voyageur? Tout cela est juste et vrai; mais ne compte pas sur ma vertu! Si tu étais à moi (3), pour te quitter, il me faudrait ta mort ou la mienne. Je te pardonnerais ton bonheur avec un ange; avec un homme, jamais!

N'espère pas me tromper. L'amitié a bien plus d'illusions que l'amour, et elles sont bien plus durables (4). L'amitié se fait des idoles, et les voit telles

---

(1) Ce folio est le verso du folio 32, qui est écrit des deux côtés.

(2) Ici, deux ou trois mots en partie barrés. Je crois lire : *l'âge en rapport...*

(3) Quatre mots barrés : *il te faudrait mourir...*

(4) Ici, un mot barré, probablement *l'amitié...*

Dans toute ta jeunesse ? Il est chez
l'homme que tu cherches l'âge ~~en~~ se passe
harmonieusement son âge et les sagesses
de l'âge et de l'enfant qui appartiennent à ta
nature. Tu dis-je aussi que tu
ne deviendrais peut-être un navire
sitôt après avoir voyagé. Tout cela
est juste et vrai mais ne compte pas
en marchant. Il te faut à vrai dire
~~[illegible]~~ pour quelques et une fausse
a raison sur la raison. Je te pardonne
ton bonheur avec un ange avec un leur
jeune ami.

Ne regrette pas ne voyages. L'amitié
a bien plus d'illusions que l'amour et elles
sont bien plus nobles. ~~[illegible]~~ (L'amitié
il faut la cultiver et la voir toujours belle

qu'elle les a écrites. Elle est [illegible]
[illegible] de l'âme. Elle [illegible] avec les a
[illegible] chaque jour d'entendre dire
[illegible] l'objet de sa prédilection.

L'amour [illegible]. [illegible] l'enfance
l'innocence pure. Il n'est pas de pureté
d'innocence, il n'est pas de [illegible] tous les
qu'elle qu'il a été pour quelque chose
ses yeux. Il n'est bientôt les [illegible]
temps [illegible] le sud infidèle [illegible]
l'objet qu'il a eu [illegible] les grandes
[illegible] ne sont point : ce que [illegible]
[illegible] la [illegible]
[illegible] que [illegible] que [illegible] nom

qu'elle les a creées. Elle vit du cœur et de l'ame; la fidélite lui est naturelle, elle s'accroit (1) avec les années et decouvre chaque jour de nouveaux charmes dans l'objet de sa préférence.

L'amour (2) enivre (3), mais l'ivresse passe. Il ne vit pas de poesie (4) et ne se nourrit pas de gloire. Decouvrant tous les jours que l'idole qu'il a créée perd quelque chose a ses yeux, il en (5) voit bientôt les défauts, et le temps seul le rend infidèle en dépouillant l'objet qu'il aime de ses grâces. Les talents (6) ne rendent pas ce que le temps efface (7) : la gloire ne rajeunit que notre nom.

(1) Chateaubriand avait d'abord écrit, puis effacé : *elle se double...*

(2) Trois ou quatre mots barrés. Je crois lire : *se trompe, ne se...*

(3) Chateaubriand semble bien avoir écrit : *s'enivre...*

(4) *Poésie* est la leçon de M. Paul Gautier, qui paraît assez vraisemblable. J'avais lu tout d'abord avec Bricon : *pureté;* et Maurice Masson : *pensée.*

(5) *En* n'est pas dans le manuscrit; mais cette rédaction est si négligée que la conjecture est fort légitime.

(6) J'avais cru lire tout d'abord : *passions.* J'adopte d'autant plus volontiers la lecture de M. Paul Gautier que ce passage, comme il le fait observer, est la reprise presque littérale de deux vers d'une pièce de Chateaubriand, qui est datée de 1823 (voir plus loin) :

> Le talent ne rend point ce que le temps efface.
> La gloire, hélas! ne rajeunit qu'un nom.

(7) Ici plusieurs mots effacés, et que je n'arrive pas à déchiffrer.

(1) Il y a dans une femme une émanation de fleur et d'amour.

(2) Elle n'avait pas l'air d'être mise en mouvement par les sons, mais elle avait l'air de la mélodie elle-même rendue visible et accomplissant ses propres lois.

Non, je ne souffrirai jamais que tu entres dans ma chaumière : c'est bien assez d'y retrouver ton image, d'y veiller comme un insensé en pensant à toi ! Que serait-ce, si tu t'étais assise sur la natte qui me sert de couche, si tu avais respiré l'air que je respire la nuit, si je te trouvais à mon foyer compagne de ma solitude, chantant de cette voix qui me rend fou et qui me fait mal...

Comment croirais-je que cette vie sauvage (3)

(1) Ce folio 34, écrit au recto et au verso, présente tous les caractères des folios 23 et 24 : même papier, même format, mêmes piqûres, même encre, « ancienne et pâle », écriture peut-être un peu différente. Quelques détails aussi sont semblables. Les deux fragments sont vraisemblablement de la même époque. Mais ici, ce ne sont que « de courtes notations amoureuses », des motifs rapidement esquissés, et que Chateaubriand se proposait sans doute de reprendre.

(2) *Dans les*, barré.

(3) Bricon a écrit en marge : « J'ai été forcé, en reliant les différents passages de cette page, tout en conservant les pensées de l'auteur, de changer la manière et l'ordre dont il s'est servi. »

Il y a dans une femme une immensité de fleurs et d'amour (2)

Dans ton cœur je crois qu'il est une vie
Un mystérieux paradis, un cœur où l'on
De la vie et de l'amour trouve le lit et accomplis
Ta propre loi (3)

Rien ne peut souffrir que ne te cause de
Une chemise. C'est bien après qu'il pense
Aux images d'y rêver comme un insecte
En pensant à toi. Un velours lit ton étoile à fête
Sur la table qui ne sort de rien du. Il te crève
Surpris l'œil que ne pas prendre trait. Il jette
Vaporeux à nouveau comme un papillon de velours
Ton nom et de cette rêverie générale sur
Et qui ne peut rien tout rien (3)

Ton cœur [illegible] que cette vie [illegible]

pourrait longtemps suffire. Il y a beaucoup de
personnes indécises et timides qui se croient, ne
rien valoir et qui ne trouvent, quelquefois
occasion ainsi de se prononcer hardiment
avec idées fixes et une jalousie portée
avec longue lisière, avec tristesse, du
cœur et tous les caprices d'une nature
malheureuse qui s'indigne et court de gla
ce antres.

---

et la revoude en inquiétant les [illegible]
travailleurs. Il est vrai vide et divert
jetant de cette tête ne pouvait
admettre que les propriétaires. Il est
facile ou de moqueur de ton amour
un ~~[illegible]~~ vous et l'objet ridicule à tes yeux
qui interdisent [illegible] et un clair
et aussi on vient [illegible] comme j'ai
abusé dit, il implique [illegible] de
[illegible] ou [illegible] abus de [illegible]

(1) pourrait longtemps te suffire ? Deux beaux jeunes gens peuvent s'enchanter des soins qu'ils se rendent ; mais un vieil esclave, qu'en ferais-tu ? Du soir au matin et du matin au (2) soir supporter la solitude avec moi, les (3) fureurs de ma jalousie prévue, mes longs silences, mes tristesses sans cause et tous les caprices d'une nature malheureuse qui se déplaît et croit déplaire aux autres ?

Et le monde, en supporterais-tu les jugements et (4) les railleries ? Si j'étais riche (5), il dirait que je t'achète et que tu te vends, ne pouvant admettre que tu puisses m'aimer. Si j'étais pauvre, on se moquerait de ton amour, on en rendrait l'objet ridicule à tes propres yeux, on te rendrait (6) honteuse de ton choix. Et moi, on me ferait un crime d'avoir abusé de ta simplicité, de ta jeunesse, de t'avoir acceptée, ou d'avoir abusé de l'état de désir (7) où tombe... (8)

(1) Verso du folio 34.

(2) *Et du matin au* n'est pas dans le manuscrit, mais peut être légitimement conjecturé. Bricon a conjecturé : *Pourais-tu du matin au soir...*

(3) *Les* est écrit par-dessus *ma* ou *mes*.

(4) Bricon avait mis entre parenthèses : *les jugements et...* et les trois lignes de la fin.

(5) *Riche* est écrit dans l'interligne, au-dessus de *pauvre*, barré.

(6) *Rendrait* est écrit au-dessus d'un mot barré, peu lisible : peut-être *rendrait*.

(7) *Désir*, que je n'ai pu déchiffrer, est la lecture de M. Paul Gautier.

(8) Bricon a écrit en marge : « Je n'ai pas fait imprimer ce qui est entre parenthèses à cette page et à la suivante, soit parce que je n'ai pas pu le lire, soit parce que cela ne m'a pas semblé avoir un sens assez clair. »

Durerait-il, s'il était ridicule (1) ? Le temps de te serrer (2) dans mes bras. La jeunesse embellit tout jusqu'au malheur (3). Elle charme alors qu'elle peut (4), avec les boucles d'une (5) chevelure brune, enlever les pleurs à mesure (6) qu'ils passent sur les joues. Mais la vieillesse enlaidit jusqu'au bonheur ; dans l'infortune (7), c'est pis encore : quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point (8) assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

Tu m'as jugé d'une façon (9) vulgaire; tu as pensé (10), en voyant le trouble où tu me jettes, que je me laisserais aller à te faire subir mes caresses. A quoi as-tu réussi ? A me persuader que je pourrais être aimé ? Non, mais à (11) réveiller (12) le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, à renouveler mes anciennes souffrances (13).

---

(1) Lecture de M. Paul Gautier. Chateaubriand avait d'abord écrit : *elle si elle...*

(2) *Serrer* est écrit dans l'interligne, au-dessus d'un mot barré, qui est probablement *presser*. Bricon a mis entre parenthèses *durerait-il... mes bras...*

(3) *On vous plaint, mais,* barré.

(4) *Que vous pouvez enlever* [je ne suis pas sûr de ce dernier mot] barré. *Qu'on peut,* écrit dans l'interligne, également barré.

(5) *Longue,* barré.

(6) *Qu'elle,* barré.

(7) *Quelques*, barré.

(8) *Pas,* barré, remplacé par *point.*

(9) *Manière,* barré, remplacé par *façon.*

(10) *Cru,* barré remplacé par *pensé.*

(11) *Sentir mes sensuelles, — mes anciennes souffrances, — a sentir.* successivement barrés.

(12) *En vain,* barré.

(13) Une phrase barrée, où je ne puis déchiffrer que ceci : *qui ne sont jamais bien...*

Il était vain ! le temps de ses ~~[illegible]~~) a vu les bras.) la jeunesse embellit tout jusqu'au vieillard. ~~[illegible]~~ elle charme alors qu'elle peut ~~[illegible]~~ avec les bras d'une ~~[illegible]~~ chevelure brune, ~~[illegible]~~ les plus a ~~[illegible]~~ qui ne passent sur ~~[illegible]~~ jours. mais la vieillesse embellit jusqu'au blanc ; ~~[illegible]~~ l'expérience cheveux blancs : sur la tête chauve d'un homme vénérable ~~[illegible]~~ noire assez beau pour essuyer les larmes qui tombent sur ses yeux

Tu vias vu je sure ~~[illegible]~~ façon vulgaire ; tu as pensé ~~[illegible]~~ en voyant le trouble où tu me jetais que je me laissais aller à te faire subir mes caresses à qui as tu senti ? a me persuader que je pouvais être aimé ? Non, mais a ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ mes ~~[illegible]~~ souffrances, à ~~[illegible]~~ vieille ~~[illegible]~~, le génie qui m'a tourmenté dans ma jeunesse, a tourmenté mes ~~[illegible]~~ souffrances ~~[illegible]~~ que ~~[illegible]~~ jeunesse

~~[Vaine tentation]~~ vieilli toute la tristesse dans avoir perdu de ses rêves de ses folies, de ses tristesses méchant toujours. Ce qui me peut donner et joignant à ~~[illegible]~~ des anciens Mages ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ les derniers Martinets de l'expérience, la solitude des désirs l'ennui du cœur et la dégoût des années. Dis ~~dans la région des~~ ~~[illegible]~~ N'aurais-je pas fourni au démon ~~[illegible]~~ ~~qui~~ ~~[illegible]~~ dans ma personne ~~[illegible]~~ l'idée d'un supplice qu'ils n'auraient pas encore ~~[illegible]~~ dans la région des douleurs éternelles?

Mais maintenant que je ne veux point éveiller je hais les derniers chants d'extase, tu ne entendras qu'après ma mort quand j'aurai senti ma vie au faisceau des typhus

(1) Vieilli sur la terre sans avoir rien perdu de ses rêves, de ses folies, de ses vagues tristesses; cherchant toujours ce qu'il ne peut trouver et joignant à (2) ses anciens maux (3) les désenchantements de l'expérience, la solitude des désirs, l'ennui du cœur et la disgrâce des années, dis, (4) n'aurai-je pas fourni (5) aux démons, dans ma personne (6), l'idée d'un supplice qu'ils (7) n'avaient pas encore inventé dans la région des douleurs éternelles?

Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse ces derniers chants de tristesse; tu ne les entendras qu'après ma mort, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées (8).

(1) *Admiré de tous*, barré.
(2) *Tous*, barré.
(3) *Ceux de l'expérience, des désenchantements*, barré.
(4) *Dans la région des douleurs éternelles*, barré.
(5) *Un supplice qui* et un mot illisible, barrés.
(6) *Un supplice*, barré.
(7) Plusieurs mots barrés, où je ne puis déchiffrer que : *peut-être se...*
(8) Ce folio et le précédent sont écrits sur un autre papier, d'un autre format que les précédents. L'écriture est plus appuyée, l'encre plus noire. Maurice Masson et M. Paul Gautier en font avec raison un groupe à part, et le dernier estime, non sans vraisemblance, que ces deux pages sont les dernières en date de tout le manuscrit. De plus, elles sont numérotées de la main de Chateaubriand 2 et 4. Les feuillets 1 et 3 nous manquent donc.— A la page 61 du manuscrit 12454, quelques lignes, non autographes, sur Mme Tastu, se terminent ainsi : « J'adresse ces derniers chants à des femmes inconnues; elles ne les entendront qu'au delà de ma tombe, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. » Cette phrase, écrite en marge, est rayée, avec la mention : « Ces lignes sont déjà ailleurs. » Il est assez vraisemblable que les folios 35 et 36 devaient appartenir aux *Mémoires d'outre-tombe* (probablement au chapitre *De quelques femmes*, du livre IX de la 4e partie), et, sur ce point particulier, je donne volontiers raison à M. Paul Gautier.

CHATEAUBRIAND

ROMANESQUE ET AMOUREUX

Sur la foi de certaines indications d'Edouard Bricon, j'avais, je le répète, admis fort simplement naguère que ces pages brûlantes et douloureuses devaient faire primitivement partie des *Mémoires d'outre-tombe*, et qu'elles se rattachaient à un épisode particulier du célèbre livre. Je rappelle en quelques mots cette piquante anecdote. En 1829, — Chateaubriand avait alors soixante et un ans, — il était aux eaux de Cauterets, quand une jeune « Occitanienne » qui, depuis deux ans, lui écrivait sans qu'il l'eût jamais vue, se présenta à lui. Il lui rendit sa visite : « Un soir, dit-il, qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre ; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux... La brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur ; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée. » Mais, tout en se « rendant justice », pensais-je, René n'en avait pas moins écrit les pages de « folie », de regret et de désir inassouvi qu'un secrétaire servile lui avoir dérobées.

Emile Faguet accepta tout d'abord cette double hypothèse, à laquelle il n'a du reste jamais complètement renoncé. Mais, à la suite d'un brillant article d'Eugène-Melchior de Vogüé sur le même sujet, il ne tarda point à en envisager une autre, qui d'ailleurs n'était point celle de l'auteur du *Roman vrai*.

Celui-ci, sans s'être, à vrai dire, reporté au manuscrit, se

refusait à identifier l'Occitanienne des *Mémoires* avec l'héroïne de la confession. Pour lui, l'Occitanienne n'était autre que la marquise de Vichet, une femme de cinquante et un ans qui, de 1827 à 1829, correspondait avec René sans l'avoir jamais vu et qui, dans ses lettres, à plusieurs reprises, exprime le désir de le rencontrer aux eaux des Pyrénées. Et quant à la « fleur charmante » dont parle la confession, il inclinait, sans en être absolument sûr, à l'identifier, à cause de certaines analogies de pensées et de sentiments, avec une « inconnue » à laquelle, en 1823, au plus fort de *sa* guerre d'Espagne, Chateaubriand avait écrit des lettres extrêmement passionnées, qui nous ont été conservées, au moins en partie.

Le roman de Mme de Vichet nous a été révélé par Teodor de Wyzewa (1). Il est bien joli. Née en 1779, Marie-Élisa d'Hauterive avait épousé à quinze ans le marquis Bruno de Vichet qui, sous l'Empire et la Restauration, fut inspecteur des douanes à Toulouse. De ce mariage, elle avait eu un unique enfant, un fils, officier de chasseurs, qui tenait garnison à l'autre bout de la France. « Victime d'une obscure tragédie de famille », nous dit Vogüé, elle vivait presque toujours seule dans un château du Vivarais. Elle était fort jolie, — Vogüé va jusqu'à préférer son portrait à ceux de Mme Récamier, — elle avait, avec un peu de candeur, une extrême distinction d'esprit et de cœur. Comme tant d'autres de ses contemporaines, elle avait adoré Chateaubriand à travers ses livres. « Le style de M. de Chateaubriand, disait Mme de Beaumont, me fait éprouver une sorte de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. » — « En vous lisant, disait presque pareillement Mme de Vichet, on éprouve une admiration passionnée qui vous détourne de tout, et *l'âme s'abreuve d'une sorte de tendresse vague* qui ne trouve rien digne d'elle et ne sait où s'attacher. » En 1816, des relations avait failli se nouer entre eux, à Paris : par timidité, scrupule, Mme de Vichet les laissa tomber.

En 1827, l'annonce d'une indisposition de Chateaubriand la mit dans un tel émoi, qu'elle se décida à écrire au grand homme : celui-ci répondit avec le charme souverain dont il

(1) *Un dernier amour de René : Correspondance de Chateaubriand avec la marquise de V...*, avec un portrait de la marquise de V...; Perrin, 1903.

était coutumier dans ses lettres, surtout dans ses lettres à des femmes. Et une correspondance s'engagea entre eux, qui dura près de deux années. La spirituelle et sentimentale marquise, moins, ce semble, par amour-propre littéraire que par piété, avait gardé des copies de toutes ses lettres et les avait jointes à celles de René : de sorte qu'aucune des nuances de ce dialogue épistolaire ne nous échappe. Manifestement très honnête, mais aussi passionnée qu'honnête, Mme de Vichet s'efforce, sans y bien parvenir, de contenir dans les bornes d'une affection purement « fraternelle » l'attachement « qu'elle éprouve pour l'auteur d'*Atala* : elle l'appelle « mon cher maître », et quelquefois « mon maître chéri », « mon frère *choisi* et *donné* »; elle écrit : « Adieu, mon cher maître, mon étoile toujours belle, toujours chérie, laissez-moi vous assurer de mon *respect*; vous ne savez pas combien ce mot est tendre, quand je vous l'adresse. » Mais il est visible qu'elle aime d'amour. Elle signe « Marie » : elle n'insiste pas sur son mari et sur son fils; sans vouloir tromper son « maître trop aimé », et même en essayant de lui faire entendre la vérité, elle laisse planer sur son âge un doute complaisant : la crainte de provoquer une douloureuse désillusion entre évidemment pour beaucoup dans le peu d'empressement qu'elle met à se rendre à Paris, pour y voir Chateaubriand, qui, lui, souhaite passionnément de la rencontrer. « Dans ma jeunesse, lui écrit-il dès sa seconde lettre, je m'étais fait une image de femme que je n'ai rencontrée nulle part. Ce fantôme charmant, qui me suivait partout, qui était toujours invisible à mes côtes et que j'aimais à l'idolâtrie, *si vous m'apparaissiez, je le reconnaîtrais...* » Nous connaissons le thème : dans chaque femme nouvelle, René croyait retrouver sa « sylphide ».

Enfin, ils se virent à Paris trois ou quatre fois, aux mois de mai et juin 1829. Que se passa-t-il exactement dans ces entrevues? René s'y est-il montré, comme l'a dit Émile Faguet, « un peu plus *jeune* qu'il ne fallait, un peu moins platonicien qu'évidemment la marquise ne désirait qu'il fût », et fallut-il le rappeler aux convenances? Il est possible, et la lettre de Mme de Vichet qui suivit la première visite peut certainement être interprétée dans ce sens : « *Mon frère...*, vous êtes plus jeune que je ne croyais : vous paraissez plus jeune que vous n'êtes, et mes lettres sont inconvenantes. Mon orgueil en

souffre, vous me consolerez aisément en me traitant comme une femme *qui voit ce qu'elle est et sent ce qu'elle vaut.* » Quant à René, il est possible aussi, quoique non prouvé, que les scrupules, — et l'âge, — de « Marie » l'aient vite rebuté. On admet généralement que le roman s'arrêta là, et qu'après cette déception réciproque, Mme de Vichet retourna s'enfermer dans son Vivarais, où elle mourut, en 1848, presque en même temps que Chateaubriand.

Mais il n'est pas sûr que l'idylle ait pris fin au mois de juin 1829. M. Gabriel Faure nous rapporte un témoignage de la détentrice actuelle des papiers de Mme de Vichet, d'où il ressort que la correspondance avec Chateaubriand a été « en partie » détruite ; et d'autre part, on a l'adresse d'une lettre de René à la marquise, datée du 24 mars 1831. Peut-être un jour nous en apprendra-t-on davantage, et saurons-nous si, comme le supposait Vogüé, « Marie » est allée rejoindre « son maître chéri » aux eaux de Cauterets, et peut être confondue avec « l'Occitanienne ». Dans l'état actuel de notre information, l'hypothèse, je l'avoue, m'a longtemps paru toute gratuite. Mme de Vichet était « Occitanienne », c'est-à-dire méridionale, et en 1829, elle écrivait depuis près de deux ans à Chateaubriand, sans l'avoir jamais vu. Mais à cela, pensais-je, se bornent les analogies. « Marie » n'a pas « seize ans », mais cinquante, et, si généreux qu'il fût, on peut douter que Chateaubriand, pour la faire figurer dans ses *Mémoires*, ait poussé la galanterie jusqu'à la rajeunir de plus de trente ans (1). J'aimerais mieux croire, avec Faguet, que l'héroïne des *Mémoires*, — si elle n'est pas inventée de toutes pièces, — est une simple « grisette ». Vogüé lui-même, pour justifier son hypothèse, est obligé d'invoquer « les transpositions imaginatives » de Chateaubriand. Dans cet ordre d'idées, avec un poète comme René, tout est possible ; et peut-être, — nous y reviendrons, — le seul tort de Vogüé est-il de n'avoir pas été assez hardi dans ses conjectures.

Aussi bien, et comme pour confirmer ces simples présomptions, voici un texte qui tranche, ce me semble, définitivement la question. Nous avions tous oublié de nous reporter au livre

(1) Un « chateaubriandiste » de Bagnères de Bigorre, le Dr P. Gandy, m'écrit qu' « il n'y a pas trace de son passage à Cauterets », ce qui d'ailleurs « ne prouve rien », les archives de Cauterets étant inexistantes.

du comte de Marcellus sur *Chateaubriand et son temps*, lequel n'est, à proprement parler, qu'un commentaire perpétuel des *Mémoires d'outre-tombe*. Un « chateaubriandiste » de vocation, M. Marcel Duchemin, me signale cet oubli. Et en effet, à propos de l'épisode de « l'Occitanienne », nous lisons ceci :

Quelle étrange aventure! La capricieuse Occitanienne de seize ans avait mérité sans doute la discrétion du sexagénaire. Mais, peut-être aussi, (tant nos nymphes méridionales sont vaniteuses et coquettes!) espérait-elle que son nom serait immortalisé par l'illustre objet de son choix. Elle devait être ainsi trompée dans tous ses vœux *de jeune fille*. Faut-il dire que, malgré les réticences de l'auteur, il me semble que je pourrais nommer l'héroïne de l'aventure (1)?

Donc, la jeune Occitanienne de seize ans n'est pas un mythe; elle a réellement existé; et elle ne saurait être identifiée ni avec Mme de Vichet, ni avec aucune de celles dont, à propos d'elle, on a prononcé le nom. Et Chateaubriand, — ce n'est pas la seule fois, — semble bien avoir raconté la vérité toute pure.

*
* *

Que faut-il maintenant penser de l'autre hypothèse de Vogüe, la confession délirante de la Bibliothèque nationale inspirée par la destinataire des lettres plus délirantes encore de 1823?

Cet épisode de la vie amoureuse de Chateaubriand ne nous est pas connu dans le dernier détail. Quelques commérages mondains, une dizaine de lettres d'amour de René (2), si ardentes que j'hésiterais à en reproduire ici tous les termes, c'est à quoi nous en sommes réduits actuellement sur cette

(1) Comte de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, Michel Lévy, 1859, p. 378-379. — Je dois dire que ce témoignage n'a pas paru à M. Gabriel Faure aussi péremptoire qu'à moi, et qu'il persiste à voir un peu de symbole dans l'anecdote et le personnage de l'Occitanienne (*Un problème sentimental et littéraire*, *Supplément littéraire du « Gaulois »*, 26 novembre 1921).

(2) XXX [l'abbé Pailhès], *Chateaubriand; Faiblesses et confession de Chateaubriand* (*Annales romantiques*, août-septembre 1904; juillet-octobre 1907); — *Souvenirs du baron de Frénilly*, publiés par Arthur Chuquet, 1 vol. Plon, p. 495. — Cf. Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XIV, p. 377; A. Beaunier, *Chateaubriand*, Plon, t. II.

aventure. Que les amateurs de ces sortes d'histoires se consolent : il se trouvera bien quelqu'un pour leur en révéler, un jour, sans réticences, tous les « dessous ».

A en juger par le ton de ses lettres à Mme de C... (c'est Sainte-Beuve qui, le premier, a livré à la publicité le nom, ou plutôt l'initiale de cette « fort jolie et spirituelle dame »), Chateaubriand semble avoir été très pris et violemment secoué par cette passion soudaine : le « démon de midi », — d'un midi un peu déclinant, car il a cinquante-cinq ans, — aurait fait des siennes. Vogüé, dans une fort belle page, nous représente « le puissant homme d'État », sous la lampe allumée dans son cabinet du boulevard des Capucines, « repoussant d'un geste impatient les dépêches, les lettres des rois et des ambassadeurs », et écrivant à la femme aimée des lettres enflammées, « naïves et folles comme les épîtres amoureuses d'un collégien ». Je ne suis pas très sûr que les choses se soient passées d'aussi romantique façon. J'ai sous les yeux les épreuves du 5e volume de la *Correspondance de Chateaubriand,* que publie M. Louis Thomas : je constate que la plus vive et la plus « folle » des lettres de Chateaubriand à Mme de C... — et dans laquelle d'ailleurs il ajourne un rendez-vous, pour une « raison de service », — s'y trouve encadrée, sous la même date du 5 octobre 1823, de deux autres lettres : une lettre charmante, mais parfaitement sage et correcte à... Mme Récamier, et une autre « confidentielle », longue, pleine, parfaitement lucide et nullement impatiente au prince de Polignac, notre ambassadeur à Londres. René avait du temps pour tout ; et ses heures de folie n'empiétaient pas sur ses heures de sagesse. Ses folies mêmes étaient peut-être plus verbales que réelles.

Lebrun, dans la fureur d'un paisible délire,

disait Buffon de celui qu'au XVIIIe siècle on considérait comme notre grand lyrique. Le mot doit s'appliquer à Chateaubriand. J'incline en tout cas à croire que la bagatelle ne l'a jamais sérieusement détourné des affaires sérieuses.

Et assurément il avait le tort, — impardonnable pour un homme qui se disait, et qui peut-être se croyait chrétien, — de ne pas paraître se douter qu'« on ne badine pas avec l'amour », que les malheureuses femmes qui s'attachaient à lui étaient des êtres de chair et de sang, et qu'elles engageaient non seulement

leur honneur, mais leur bonheur, parfois leur vie même, dans les aventures de leur sensibilité. Toutes celles qui se sont laissé prendre à la grâce de son sourire ou à l'enchantement de son verbe ont souffert profondément par lui. Mme de C... n'a pas dû faire exception à cette règle. Et quant à Mme Récamier, l'intrigue avec Mme de C..., qu'elle n'ignorait point, lui fut si douloureuse, qu'elle partit pour l'Italie pour faire diversion à sa peine : quand elle revint, elle avait les cheveux tout blancs. La justice immanente lui faisait ainsi payer les larmes que sa beauté avait coûtées à Mme de Duras, — et à Mme de Chateaubriand.

Et Mme de C... elle-même ne devait pas rester longtemps sans rivale. « Soyez sûre, lui écrivait Chateaubriand le 16 mars 1823, que tout ce qu'on a pu vous dire de cette Mme H... est faux ; et vous pouvez être aussi sûre que je ne la reverrai de ma vie. » Rapprochons ces lignes d'un passage du *Journal* du maréchal de Castellane qui, très bien renseigné évidemment, nous apprend que « sous son ministère, Chateaubriand écrivait tous les matins à Mme Hamelin sur les affaires politiques ». Uniquement sur « les affaires politiques » ? Nous n'avons pas les lettres de René à Mme Hamelin en 1823-1824 : mais nous en avons une, datée du 11 décembre 1844, et qui est suffisamment explicite : « Aimez-moi toujours, lui disait-il, — il a soixante-seize ans, — comme quand vous veniez me chercher aux Affaires Etrangères. » Et concluons que le ministre de Sa Majesté le Roi Très Chrétien multipliait les « divertissements » (1).

Concluons aussi qu'en 1823, malgré ses cinquante-cinq ans, Chateaubriand n'avait point désarmé et qu'il était assez loin de se considérer comme un vieillard. Comme d'autre part Mme de C... n'était ni une jeune fille, ni même une toute jeune femme, il suit de là, semble-t-il, que la confession délirante, si elle est l'écho fidèle de l'exacte réalité, ne saurait se rapporter à l'aventure de 1823. Tel était l'avis de Faguet : et il paraît bien difficile de ne pas lui donner raison.

Regardons-y d'un peu plus près cependant. Il y a, dans les œuvres complètes de Chateaubriand, une pièce de vers intitulée

(1) Voyez le livre de M. André Gayot, *Une ancienne muscadine : Fortunée Hamelin*, Paris, Emile-Paul, 1911, in-8.

A Lydie, « imitation d'Alcée, poète grec », et datée de Londres, 1797. Or, cette pièce figure, datée, de la main même de la destinataire, du 22 septembre 1823, parmi les lettres à Mme de C... Chateaubriand, en l'antidatant pour l'édition de 1828, a supprimé deux ou trois strophes un peu vives et corrigé ou atténué un certain nombre de vers. La pièce originale est intitulée *A Délie*. On y lit :

Au matin de tes ans, et du monde chérie,
  Tout est pour toi, joie, espérance, amour :
Et moi, *vieux voyageur*, sur ta route fleurie
  Je marche seul et vois finir le jour.

Irais-je me flattant dans mes tendres folies,
  Quand tout me fuit, que tu me resteras ?
Vénus échappe aux mains par le temps affaiblies,
  Pour l'enchaîner, il faut de *jeunes bras*.

Tout à la fois honteux et fier de *ton caprice*,
  Sans croire à toi, je m'en laisse enivrer;
Oui, je brûle pour toi, mais je me rends justice;
  Je sens l'amour et ne puis l'inspirer.

Je n'ai point le talent de Virgile et du Tasse;
  Mais quand le ciel m'eût fait cet heureux don,
Le talent ne rend point ce que le temps efface;
  La gloire, hélas ! ne rajeunit qu'un nom.

Ce n'est pas seulement le même thème que dans la confession : ce sont parfois les mêmes mots, et presque les mêmes phrases :

« Te devrais-je autre chose que la plus vive reconnaissance pour t'être un moment arrêtée auprès du *vieux voyageur* ?... Si tu te laissais aller *aux caprices* où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme... tu irais te purifier dans *des jeunes bras* d'avoir été pressée dans les miens... *Les passions ne rendent point ce que le temps efface: la gloire ne rajeunit que notre nom.*

Ces ressemblances verbales, que Maurice Masson a le premier signalées et très finement commentées, et qui ne sauraient être fortuites, peuvent suggérer une double hypothèse. Ou bien ce sont des formules littéraires qui s'imposaient à la mémoire de René, et qu'il retrouvait tout naturellement sous sa plume

toutes les fois qu'il avait à exprimer le même sentiment (1) : il serait donc un peu arbitraire de s'en autoriser pour dater la confession en prose. Ou bien, on peut admettre, — avec Vogüé et Maurice Masson, — qu'une partie tout au moins de la confession en prose est contemporaine de la pièce *A Délie*, et qu'elles ont été toutes deux inspirées par la même femme. Une chose en tout cas est sûre, et très caractéristique des habitudes de rêverie et d'art de Chateaubriand. En 1823, tout jeune qu'il fut encore de cœur et d'allures, en dépit de ses cinquante-cinq ans, dès qu'il lui arrive de transformer en « littérature » une aventure personnelle, et, si je puis dire, de « styliser » sa vie sentimentale, c'est l'idée, douloureuse et voluptueuse tout ensemble, de l'amour suivant la vieillesse, qui se présente spontanément à sa pensée et à sa plume. Son imagination anticipe sur la réalité de l'avenir. Dès maintenant, ce trait curieux de sa nature est à noter avec soin.

* * *

Consulté sur les questions d'identification que soulevait la publication de trois des textes, l'abbé Pailhès, qui connaissait si bien son Chateaubriand, et qui avait révélé les lettres à Mme de C..., avait été amené à donner son avis dans une série de lettres et de notes qu'Emile Faguet a résumées de la manière suivante : « M. Pailhès, écrivait-il, ne croit pas que l'Occitanienne des *Mémoires* authentiques et la personne à qui se rapporte la confession délirante soient la même personne ; mais il ne croit pas non plus que l'Occitanienne soit Mme de Vichet ;

(1) « Si la pensée de quitter une vie qui est à moi, et tout à moi, je dois de la *gloire pour me faire aimer*, peut seule m'empêcher de jeter tout là et de t'emmener au bout de la terre », lit-on dans une lettre à Mme de C... (5 octobre 1823). On reconnaît une expression qui figurait dans un passage primitif des *Mémoires d'outre-tombe* relatif à Mme de Mouchy, et qui nous a été conservé par Sainte-Beuve : « Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desdémone et d'Othello ? Allais-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir ? Une seule pensée m'absorbait, je comptais avec impatience les moments. Du bord de mon navire, les regards attachés sur l'étoile du soir, je lui demandais des vents pour cingler plus vite, *de la gloire pour me faire aimer...* » L'authenticité de cette page, — *qui a été écrite en 1833*, — a été jadis contestée, pour des raisons assez puériles, et des flots d'encre ont inutilement coulé pour embrouiller cette toute petite question.

et il croit que c'est Mme de Vatry née Hainguerlot; et d'autre part, il croit que la confession délirante doit se rapporter à l'année 1834 et n'est du reste qu'un exercice littéraire. »

Pour identifier l'Occitanienne avec Mme de Vatry, l'abbé Pailhès se fondait sur une lettre écrite le 6 août 1841, par Chateaubriand, à Mme Récamier, et que voici : « A propos, ne connaissez-vous pas une Mme de Vatry, Mlle Hainguerlot? Elle prétend que je l'ai fait danser sur mes genoux lorsqu'elle était petite fille. Mes genoux sont bien glorieux. Je crois l'avoir rencontrée autrefois aux eaux de Cauterets, lorsqu'elle était une vraie lionne, alors que je donnai stupidement ma démission pour plaire à des hommes qui sont devenus mes ennemis. » Vogüé, — qui ne connaissait pas, rappelons-le, le texte, à mon gré, décisif, de Marcellus, — n'avait pas de peine à observer que Mme de Vatry, ayant en 1829 vingt-six ans, et non seize, étant d'ailleurs, à ce moment-là, mariée depuis neuf ou dix ans, enfin n'étant pas Occitanienne, ne peut pas être « l'étrangère » des *Mémoires*. Vogüé a raison, sous la réserve pourtant que la page des *Mémoires* ne nous offre pas une de ces « transpositions imaginatives » auxquelles Vogüé lui-même est forcé d'avoir recours pour identifier l'Occitanienne avec Mme de Vichet. Car, n'est-ce pas? nous ne jurerons pas qu'en 1829, René n'ait pas noué, à Cauterets, une intrigue ou un commencement d'intrigue avec la piaffante baronne de Vatry.

Pour dater de 1834 la confession délirante, et pour n'y voir qu'un simple « exercice littéraire », l'abbé Pailhès s'appuyait sur des raisons peut-être moins fragiles. D'abord, il remarquait assez justement que certains détails du paysage qu'évoque Chateaubriand dans ces pages ne s'appliquent guère à Cauterets, et se rapporteraient bien plutôt à Fontainebleau. Or, en novembre 1834, Chateaubriand est précisément à Fontainebleau, et il écrit de là à Mme Récamier, le 5 : « C'est dans le délicieux désert de Henri IV. J'ai peur qu'au lieu de faire du vieux [*les Mémoires d'outre-tombe*] *je ne me mette en frais d'élégie*. Je suis déjà assiégé de douze ou quinze muses. » Et le 6 :

La pluie n'a pas cessé de toute la journée. Le château, ou les châteaux, c'est l'Italie dans un désert. J'étais si en train et si triste *que j'aurais pu faire une seconde partie à René, au vieux René!* Il m'a fallu me battre avec la muse pour écarter cette mauvaise pensée;

encore *ne m'en suis-je tiré qu'avec cinq ou six pages de folie*, comme on se fait saigner quand le sang porte au cœur ou à la tête. Les *Mémoires*, je n'ai pu les aborder ; *Jacques* (de George Sand), je n'ai pu le lire. J'avais bien assez de mes rêves. A vous seule, il appartient de chasser toutes les fées de la forêt qui se sont jetées sur moi pour m'étrangler. Je devrais mourir de honte d'être comme cela. Je mets ma honte et ma tendresse à vos pieds.

Et l'abbé Pailhès pensait que ces « cinq ou six pages de folie », ce sont précisément celles qui nous ont été conservées par le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

La conjecture était si engageante qu'Emile Faguet en a été très ébranlé dans ses convictions premières. Tout en formulant certaines objections de détail, tout en déclarant que la confession délirante peut encore fort bien se rapporter à l'Occitanienne des *Mémoires*, il admettait qu'elle peut fort bien aussi avoir été écrite à Fontainebleau, en novembre 1834. Mais il se refusait à n'y voir, avec l'abbé Pailhès, qu' « un simple exercice de style ». « Tout cela, disait-il, est écrit avec du sang qui coule du cœur. Tout cela, c'est cris furieux de passion enragée. » Et affirmant avec force que la « confession délirante se rapporte à un objet très précis », il ajoutait : « Chateaubriand est à Fontainebleau : il rend compte jour par jour à Mme Récamier de ce qu'il fait. Il y a quelques entrevues avec une fillette. Il en est très troublé et redevient René pour huit jours. Il écrit cinq ou six pages d'élégie sur cela. Et il raconte tout cela à Mme Récamier, bien entendu, moins la fillette ». Je ne suis pas sûr que ces « rapides amours platoniques et du reste très tragiques », aient été aussi platoniques et aussi tragiques que paraît le croire Faguet. Mais ceci mis à part, j'interprète exactement comme lui les deux lettres à Mme Récamier.

***

Et tandis que ces divers écrivains discutaient et entrechoquaient leurs hypothèses respectives, se reportant, lui tout seul, au manuscrit de la Bibliothèque nationale, Maurice Masson, dans un pénétrant et solide article que l'on ferait bien de recueillir en volume (1), s'efforçait de serrer la question de

(1) Il le sera prochainement, dans un recueil posthume d'articles qui paraîtra à la librairie Perrin.

plus près que nous ne l'avions tous fait avant lui. Étudiant à la loupe l'écriture, l'encre, la couleur, le grain, le format, l'état de conservation de ces différentes feuilles manuscrites, il en arrivait à conclure, — Vogüé avait eu un peu l'intuition de cela, — que la confession « n'a pas été écrite en une seule fois », et il en répartissait les fragments en trois ou quatre groupes différents, qu'il proposait de rapporter à des dates différentes. L'un de ces groupes ramasse et concentre toutes les ressemblances verbales que nous avons notées plus haut avec la pièce *A Délie :* il le datait avec infiniment de vraisemblance de 1823. Et quant aux autres, il s'abstenait de les dater. Mais ce morcellement même le mettait sur la voie d'une observation très générale dont nous allons voir l'intérêt.

« Ainsi, écrivait-il, les pages autographes de la Bibliothèque nationale appartiennent très vraisemblablement à des moments et peut-être à des romans divers. » Et rappelant combien ces romans de Chateaubriand avaient été nombreux « entre cinquante et soixante ans », — et peut-être même au delà, — combien de femmes « ont dû passer dans cette vie finissante, qui ne se lassait pas de désirer l'amour et d'en souffrir », il multipliait les rapprochements, et il constatait que tous les passages, — y compris la confession délirante, — où nous percevons l'écho, direct ou affaibli, de ces amours d'automne, expriment la même pensée de folle ardeur désolée et rendent, pour ainsi dire, le même son. Voici, par exemple, prise entre beaucoup d'autres, une page des *Mémoires*, écrite en 1832 :

Que de vie cependant je sens au fond de mon âme ! Jamais, quand le sang le plus ardent coulait de mon cœur dans mes veines, je n'ai parlé le langage des passions avec autant d'énergie que je pourrais le faire en ce moment... Me viens-tu retrouver, charmant fantôme de ma jeunesse ? As-tu pitié de moi ? Tu le vois, je ne suis changé que de visage : toujours chimérique, dévoré d'un feu sans cause et sans aliment. Je sors du monde et j'y entrais quand je te créai dans un moment d'extase et de délire... Viens t'asseoir sur mes genoux ; n'aie pas peur de mes cheveux, caresse-les de tes doigts de fée ou d'ombre ; qu'ils rembrunissent sous tes baisers. Cette tête, que ces cheveux qui tombent n'assagissent point, est tout aussi folle qu'elle l'était, lorsque je te donnai l'être, fille aînée de mes illusions, doux fruit des mystérieuses amours avec ma première solitude ! *Viens, nous monterons encore ensemble sur les nuages ;* nous irons avec la foudre sillonner, illuminer, embraser les précipices où je passerai

demain. *Viens, emporte-moi, comme autrefois, mais ne me rapporte plus* (1).

N'est-ce pas l'inspiration, le mouvement, et, parfois, la forme verbale de la fameuse confession?

De tous ces romans vécus de la vieillesse de Chateaubriand, celui que nous connaissons le mieux nous a été raconté par la principale intéressée dans un livre qui serait illisible, s'il ne contenait quelques anecdotes sur certains hommes de lettres du XIXe siècle. Ce livre, moitié roman, moitié mémoires, intitulé *les Enchantements de Prudence*, signé du pseudonyme de Mme P. de Saman, orné d'une préface enthousiaste de George Sand, a pour auteur Hortense Allart qui, après diverses aventures, épousa M. de Méritens (2). Elle était fort jolie, paraît-il, avait de la grâce, du piquant, de la vivacité; elle n'avait aucune espèce de préjugé : elle aimait la littérature et les littérateurs, et, femme de lettres jusqu'au bout des ongles, en aimant les littérateurs, elle obtenait des conseils, — et des articles. En 1829, elle avait vingt-huit ans, et Chateaubriand, ambassadeur à Rome, en avait soixante et un. Elle vint un jour à l'ambassade, avec une lettre d'introduction de Mme Hamelin. Chateaubriand, qui faisait la cour à une certaine comtesse del Drago, tout en écrivant de belles lettres à Mme de Vichet et à Mme Récamier, Chateaubriand eut vite fait d'oublier et de faire oublier son âge. Quand il retourna peu après en congé à Paris, Hortense ne tarda pas à le suivre; elle s'installa rue d'Enfer, à la porte de l'Infirmerie Marie-Thérèse. Ils se voyaient souvent, tantôt chez Hortense, tantôt en de galantes

(1) Cf. dans la confession : « Viens, ma bien-aimée, *montons sur ce nuage*. Que le vent nous porte dans le ciel... » — Les belles pages sur *Cynthie*, plus enveloppées et plus poétiques, doivent avoir une origine analogue. Rappelons-nous ce que disait si joliment Sainte-Beuve de la « Sylphide » : « Qu'était cette Sylphide? C'était un composé de toutes les femmes qu'il avait entrevues ou rêvées... c'était l'idéal et l'allégorie de ses songes; c'est quelquefois sans doute, le dirai-je? un fantôme responsable, un nuage officieux, comme il s'en forme, dans les tendres moments, aux pieds des déesses. »

(2) *Les Enchantements de Prudence*, par Mme P. de Saman, 3e édition avec préface de George Sand, Paris, Michel Lévy, 1873, in-16. — Voyez aussi Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II, p. 158-163; — Léon Séché, *Hortense Allart de Méritens*, Mercure de France, 1908, in-8; — André Beaunier, *Trois amies de Chateaubriand*, Fasquelle, 1910, in-16; — et Comte d'Haussonville, *Ma jeunesse*, 1814-1830, Calmann Lévy, 1885, in-8.

promenades, agrémentées de fins dîners en cabinet particulier. On demandait du champagne, et Hortense chantait des chansons de Béranger, que René admirait fort :

> Apparaissez, plaisirs de mon bel âge,
> Que d'un coup d'aile a fustigés le temps!

Du moins, c'est Hortense qui nous raconte tout cela. Et nous voulons bien l'en croire sur parole, encore que, quand une femme, et une femme de lettres, raconte certaines choses... Un court séjour à Cauterets, — agrémenté de l'épisode de l'Occitanienne, — la démission de Chateaubriand ne rompirent point cette idylle. René était aimable et tendre, souvent ardent, parfois rêveur et mélancolique; et Hortense s'accommodait fort bien de cet illustre amoureux, jusqu'au jour où elle s'éprit d'un jeune Anglais du nom de Henry Bulwer Lytton, en attendant Sainte-Beuve. Chateaubriand ne lui tint pas trop rigueur : il la revit souvent et lui écrivit jusqu'à la veille de sa mort de fort aimables lettres, dont Sainte-Beuve eut communication et dont il a publié quelques fragments. Elles forment, quoique tronquées, le plus joli ornement des *Enchantements de Prudence*.

On lit dans l'une d'elles, datée de mai 1831 : « Ma vie n'est qu'un accident; je sens que je ne devais pas naître; acceptez de cet accident la passion, la rapidité et le malheur. Surtout, répondez-moi. Écrivez-moi de ces lettres qui réchauffent, comme vous m'en avez tant écrit, aux premiers temps de notre amour. Que je me sente encore aimé, j'en ai si grand besoin! *Je vous donnerai plus dans un jour qu'un autre dans de longues années...* » On retrouve ce « motif » dans la confession : « Souviens-toi seulement des accents passionnés que je te fis entendre, et quand tu aimeras un jour un beau jeune homme, demande-toi s'il te parle comme je te parlais, *et si sa puissance d'aimer approcha jamais de la mienne.* » Et l'on peut se demander, avec plus de vraisemblance que pour Mme de Vichet, et avec autant de vraisemblance que pour Mme de C..., si la bonne Hortense ne serait pas l'inspiratrice, ou l'une au moins des inspiratrices de la célèbre confession.

A défaut d'une réponse précise à cette question, l'auteur des *Enchantements* nous fournit du moins une indication dont Maurice Masson le premier a vu toute l'importance :

Souvent, — nous dit-elle, — en me parlant de mes jeunes ans et de son imprudence, de son inquiétude, du charme qu'il trouvait en moi, et de l'entraînement qu'il subissait sans s'aveugler, disait-il, sur lui-même et sur l'avenir, *il me parlait d'un roman qu'il projetait, où il voulait peindre cet amour, et le caractère que lui prêtait son âge. Il y mettrait la passion, la vérité; souvent je le vis plein de son sujet et de son talent...*

Rapprochons ces lignes curieuses des deux lettres de 1834 à Mme Récamier que nous avons citées plus haut, et qui semblent avoir échappé à Maurice Masson, mais qui renforcent sa thèse. « Les fragments de la Bibliothèque nationale, écrivait-il, ne seraient-ils pas les ébauches, rédigées en des années différentes, de ce roman d'amour inquiet et imprudent ? Et, ce qui achèverait de me confirmer dans cette dernière hypothèse, c'est que ces fragments semblent par endroits déjà tout prêts pour l'impression : « Quand... de *la natte de ma couche* je promène mes regards sur les arbres de la forêt *à travers ma fenêtre rustique...* Non ! je ne souffrirai jamais que tu entres dans *ma chaumière...* » On n'écrit pas ainsi dans une confession qu'on veut garder pour soi ou dans un chapitre de *Mémoires*. Ce sont des formules littéraires, qui trahissent déjà la transposition romanesque. Nous aurions donc là les morceaux épars d'un second *René* inachevé, où il aurait mis toute sa vieillesse ardente et triste, comme le premier *René* nous avait livré à demi-mot le secret de ses jeunes amours ennuyées. »

L'hypothèse n'est pas seulement fort ingénieuse et séduisante; elle se présente avec un tel cortège de vraisemblances *convergentes*, qu'il est bien difficile, ce me semble, je ne dis pas à « l'esprit géométrique », — lequel n'a d'ailleurs rien à voir en pareille matière, — mais à « l'esprit de finesse », de lui refuser son adhésion. On notera qu'elle a été comme pressentie de presque tous ceux qui se sont préoccupés de la question (1). Quand Vogüé nous parle de « transpositions imagina-

(1) M. Gabriel Faure, qui semble avoir primitivement ignoré l'article de Maurice Masson, mais qui a lu *les Enchantements de Prudence*, et qui en a confronté le texte avec celui qu'en donne Sainte-Beuve à la fin de son *Chateaubriand*, aboutissait dans sa brochure sur *Chateaubriand et l'Occitanienne*, à une conclusion peut-être un peu moins poussée, mais très voisine de la nôtre. Il nous disait même, après Léon Séché, que Chateaubriand « voulait appeler ce roman *Valentine* ». C'est mal interpréter, selon moi, le texte d'une lettre de Chateaubriand à Hortense (13 janvier 1833) :

tives ». l'abbé Pailhès d' « exercice littéraire », quand Faguet admet que les « cinq ou six pages de folie », écrites à Fontainebleau en novembre 1834, pourraient bien être la confession autographe de la Bibliothèque nationale, ne sont-ils pas tous les trois sur la voie de la solution que nous suggère notre enquête? Et l'on observera enfin qu'elle concilie et réconcilie toutes les interprétations qui ont été successivement proposées, pour expliquer l'origine de ces pages brûlantes. Le « fantôme de femme » qu'on y voit apparaître, ce n'est ni l'Occitanienne, ni Mme de Vichet, ni Mme de C..., ni Mme de Vatry, ni Mme Hamelin, ni Hortense Allart, ni tant d'autres dont le nom nous échappe; ou plutôt, ce sont toutes ces femmes qui sont venues se fondre ensemble dans une sorte d'allégorie romanesque. D'assez bonne heure, — au plus tard en 1823,— Chateaubriand aurait conçu une manière de roman qui eût été comme la synthèse poétique des expériences amoureuses de sa vieillesse commençante. Et au fur et à mesure que ces expériences se multipliaient, suivant les caprices de son inspiration ou de sa fantaisie, il écrivait quelques « pages de folie », développant toutes ou diversifiant le même thème fondamental. Quelques-unes de ces pages sont parvenues jusqu'à nous. Les autres ont sans doute été détruites. Car l'auteur d'*Atala* n'a pas réalisé complètement son dessein; et ce second *René* nous manque; mais peut-être, à y regarder d'un peu près, en avons-nous la menue monnaie dans maint passage des *Mémoires d'outre-tombe* et de la *Vie de Rancé* (1).

Ce projet de roman est-il né spontanément chez Chateaubriand? Ou bien aurait-il une origine littéraire? Le thème que développe la confession n'est pas sans analogie avec le roman

« M. Béranger, écrit Chateaubriand, m'a envoyé son petit volume; je l'ai dévoré; jamais il n'a rencontré tant de talent et de charme. Je vais commencer *Valentine*. » Il s'agit évidemment de la *Valentine* de George Sand, qui a paru en décembre 1832. — M. Gabriel Faure a bien voulu se rendre à ces raisons, et, dans la nouvelle édition de sa jolie brochure (*les Amours de Chateaubriand et de Mme de Vichet*, Crès, 1921), il a supprimé le passage relatif à *Valentine*. N'a-t-il pas trop aisément abondé dans le sens de M. Paul Gautier, en ne maintenant pas contre lui notre hypothèse d'un *René* de la soixantaine, dont les pages de la Nationale seraient des ébauches fragmentaires?

(1) Voyez notamment l'édition de la *Vie de Rancé*, par Julien Benda, dans la Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus* (Paris, Éditions Bossard, 1920).

vécu de Goethe et de Bettina. Et sans doute la correspondance du poète allemand et de son adoratrice n'a paru qu'en 1835, deux ans après la mort de Goethe. Mais Chateaubriand a pu en entendre parler auparavant. Et de même qu'en écrivant *René*, il avait eu la secrète pensée de refaire *Werther*, il n'est pas impossible qu'en songeant au roman de sa vieillesse amoureuse, il ait encore été tenté par l'idée de rivaliser avec Goethe. La question a été discrètement posée par M. Gabriel Faure. Elle est probablement insoluble ; mais elle mérite qu'on la soulève.

En tout état de cause, le Chateaubriand romanesque, dont la physionomie nous semblait assez bien fixée, se dessine désormais à nos yeux avec une netteté et une continuité un peu imprévues. *Atala, René, les Natchez*, sont les romans ou poèmes en prose où il a chanté les amours de son adolescence et de sa jeunesse. *Les Martyrs, le Dernier Abencerage,* sous une forme tantôt un peu voilée, tantôt assez vive, sont l'écho symbolique des passions de sa maturité. Et enfin, nous ignorons pourquoi il a finalement renoncé à évoquer en un dernier roman la longue liste de ses amours d'automne. Mais qu'il en ait eu le dessein, et qu'il en ait même, à divers intervalles, jeté sur le papier de rapides ébauches, cela même est bien caractéristique du tour de son génie et de sa nature morale. René a passé sa vie, ou du moins une partie de sa vie, à désirer, à aimer, — si l'on appelle cela aimer, — et à traduire en des phrases voluptueuses et troublantes, et d'ailleurs immortelles, les fantaisies de son imagination et les caprices de son cœur.

NOTE

L'étude critique la plus minutieuse et la plus approfondie dont les pages autographes de Chateaubriand aient été l'objet est assurément celle que M. Paul Gautier leur a consacrée dans la *Revue d'histoire littéraire de la France;* et l'on a pu voir que j'en ai largement tenu compte dans les notes critiques qui accompagnent la publication de ce texte.

Se bornant à l'étude purement critique du morceau, M. Paul Gautier s'est proposé, nous dit-il, de démontrer trois points :

« 1°) Qu'il n'y a pas du tout de *confession délirante*, mais plusieurs fragments qui ne se suivent pas, qui ont été écrits à des époques différentes et, au moins, sur deux sujets différents;

« 2°) que le second de ces sujets, l'invocation *A l'inconnue* comporte cinq « états » différents, cinq variantes, rédigées sur un thème identique, peut-être à cinq époques différentes ;

« 3°) que ces cinq « états » ou variantes de l'invocation *A l'inconnue* étaient comme le premier sujet, la *Douleur de vieillir*, des esquisses destinées aux *Mémoires d'outre-tombe* ».

Sur le premier point, on donnerait volontiers raison à M. Paul Gautier, s'il avait formulé sa thèse sous une forme moins dogmatique. Qu'il y ait là plusieurs fragments, écrits à des époques différentes, c'est ce que Maurice Masson avait déjà prouvé d'une manière irréfutable. Que ces divers fragments ne se suivent pas toujours, ni nécessairement, c'est ce que l'on peut aussi parfaitement admettre. Qu'ils portent sur deux sujets différents, au moins, c'est ce qui me paraît déjà plus discutable : on ne saurait demander à un morceau lyrique, surtout à un morceau fragmentaire, l'unité logique et la rigueur

d'une démonstration géométrique. Et enfin, je ne suis pas du tout choqué qu'Émile Faguet, après l'abbé Pailhès, je crois, ait qualifié ces pages de « confession délirante » : la définition en vaut bien une autre, et même est peut-être meilleure qu'une autre.

Sur le second point, la démonstration, très ingénieuse et très subtile qu'a tentée M. Paul Gautier, — et que nous ne pouvons suivre et discuter ici, — a le grand inconvénient de ne pas forcer la conviction. Il est possible que M. Gautier ait raison; mais il est tout aussi possible qu'il ait tort. L'excès de précision, les affirmations péremptoires sont, en matière critique, des fautes à éviter. Un peu de flottement est nécessaire à l'esprit de finesse qui sait la multiplicité des combinaisons où peut entrer le peu de vérité que nous pouvons atteindre.

Et enfin sur le troisième point la puissance d'affirmation de M. Paul Gautier m'étonne un peu. Ayant cru jadis que ces pages autographes de Chateaubriand étaient proprement, selon le mot de Sainte-Beuve, des « pages arrachées des *Mémoires d'outre-tombe* », je me garderai bien, aujourd'hui, de prendre le contre-pied absolu de mon opinion d'autrefois. J'avouerai même assez volontiers que quelques-uns de ces fragments me paraissent avoir été écrits en vue des célèbres *Mémoires*. Mais pour la plus grande partie de cette confession, l'hypothèse d'un roman où elle devait entrer me semble encore plus plausible. En tout cas, cette hypothèse, à laquelle des esprits assez divers et diversement informés ont été conduits me semble mériter — au moins — un moment d'attention et de discussion. Et je suis surpris que M. Paul Gautier n'ait pas même songé à l'envisager un seul instant, — sans donner des raisons bien convaincantes de ses préférences.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Introduction 1

Amour et Vieillesse, pages autographes de Chateaubriand avec texte critique en regard. 4

Chateaubriand romanesque et amoureux 23

Note 41

Paris. — Typ. Firmin-Didot et Cie, rue des Saints-Pères, 56. 1911

Date Due

267
2193
Des Poriseq

OCT 16 1972
OCT 17 1972 REC'D
OCT 17 1984
#3015
OCT 18 1984 REC'D
OCT 19 1984 REC'D

Subject to Recall

APR 02 1993
DEC 29 1992 REC'D
NOV 06 1993
NOV 06 1993 REC'D

L. B. CAT. NO. 1137
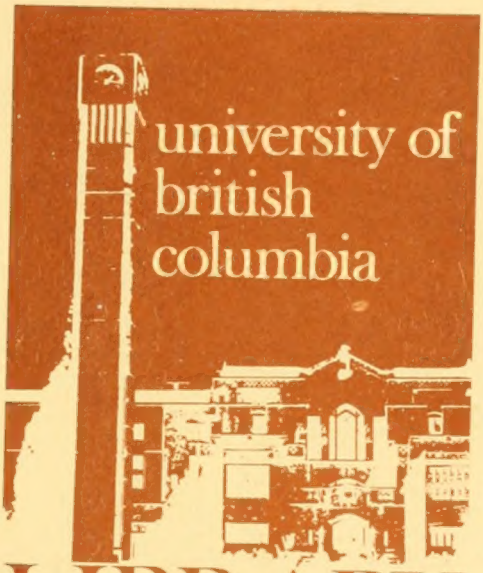
UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02292 5579